

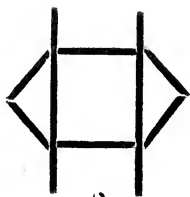
REVUE

DE LA

308P

NUMISMATIQUE BELGE;

1^{er} VOLUME.



TIRLEMONT,

P.-J. MERCKX, IMPRIMEUR DE LA VILLE.

Une notice de Mr. de Sauley, insérée dans la *Revue de Blois* (année 1856), a fait connaître des monnaies frappées par le roi Jean de Bohême, à frais et profits communs avec le comte Henri IV de Bar, portant les noms et les armes de ces deux princes. D'après un traité conclu à Verdun le 9 mars 1342, le roi de Bohême choisissait, pour faire battre cette monnaie sociale, les ateliers de ses villes de Luxembourg et de Damvillers. Le comte de Bar désignait, dans le même but, ses villes de Saint-Michel et de Sten (Stenay). Cette société devait avoir une durée de trois ans; mais la mort prématurée du comte de Bar, Henri IV, la circonscrivit à deux ans huit mois. Ce court espace de temps avait suffi au roi Jean, l'intarissable monnayeur, pour produire un assez grand nombre de pièces à poids et à cours différents. Dans la notice citée, de Sauley décrit six variétés; mais des collections particulières en renferment plusieurs autres qui n'ont pas encore été publiées. Jusqu'à ce jour, on ne savait pas si le comte de Bar avait, de son côté, tiré profit du traité conclu avec son voisin, le roi Jean; aucune monnaie sortie de ses ateliers de Saint-Michel et de Sten n'était venue attester le fait; et les numismatistes étaient portés à croire qu'à raison de la brièveté du temps accordé à la fabrication, on ne devait pas s'attendre à trouver des monnaies baroises, alors, surtout, que celles qui ont été émises par la plus puissante des deux parties contractantes étaient déjà si rares.

Un heureux hasard vient de dissiper les doutes.

Au printemps de l'année 1842, on découvrit à Freudenberg, bourg situé dans l'ancien archevêché de Trèves, près de Sarrebourg, mêlées à un nombre considérable de monnaies appartenant aux archevêques de Trèves, Balduin de Luxembourg (1307—1354), Boëmond de Sarrebrucken (1354—1362) et Cuno de Falkenstein (1362—1388), plusieurs monnaies luxembourgeoises demeurées jusque là inconnues. Parmi celles-ci se trouvait un gros parfaitement conservé de cette monnaie commune sortie de l'atelier de Saint-

Michel. Ce gros correspond au gros luxembourgeois décrit par de Sauley, sous le n° 3 de sa planche; il n'en diffère que par son exécution beaucoup plus soignée et par l'inscription intérieure, où l'on trouve les mots *moneta sociorum* remplacés par ceux-ci : *moneta St. Michaëlis*. Du reste, aucun changement n'est apporté, soit dans la disposition de l'écu écartelé, dans lequel les armes du roi Jean, comme comte de Luxembourg, occupent la place d'honneur, soit dans le rang d'inscription des noms des deux souverains.

Nous donnons le dessin de cette pièce curieuse jusqu'à présent unique (PL. XV, n° 4.)

DE LA FONTAINE.



A.



1



2



3



4

